

ELECTIONS DU COMITE DIRECTEUR

Assemblée Générale du 22 novembre 2018

Elle va être marquée par des élections. En effet le 15 juin 2018 a eu lieu une assemblée générale constitutive, son rôle était comme son nom l'indique de créer et démarrer le club MAURIENNE SENIORS. Pour cela, 15 personnes se sont portées volontaires pour constituer le premier Comité Directeur.

Le Comité directeur est chargé de mettre en œuvre la politique générale de l'association décidée en Assemblée Générale. Il a pour fonction de diriger, administrer et réguler le bon fonctionnement de l'association.

RAPPEL DE NOS STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR :

L'association est administrée par un Comité Directeur de 15 membres.

L'Assemblée Générale élit à bulletin secret les membres du Comité Directeur au scrutin uninominal à un tour.

En cas d'égalité des voix, l'élection est acquise au candidat le plus jeune.

Les membres sont élus pour 4 ans et rééligibles deux fois.

Le Comité directeur élit en son sein son bureau : un président, un vice-président, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire, un secrétaire adjoint.

Tout adhérent, à jour de sa cotisation, peut demander à être membre du C.D. au bout d'un an d'ancienneté. (à la FFRS forcément)

Tout candidat au comité directeur devra manifester sa candidature par écrit en précisant sommairement sa motivation auprès du président en exercice au minimum quinze jours ouvrables avant l'Assemblée Générale. Au plus tard le 4 novembre 2018.

Vous pouvez faire acte de candidature pour faire partie du Comité Directeur auprès de Roland Combaz.

Les bulletins de vote comporteront les noms de tous les candidats et ce sont les adhérents qui votent le jour de l'Assemblée Générale qui éliront les membres du Comité Directeur.

Lors de l'Assemblée Générale le vote par correspondance des adhérents n'est pas admis. Le vote par procuration nominative est autorisé (2 pouvoirs au maximum par mandataire).

ELECTIONS DU COMITE DIRECTEUR

Assemblée Générale du 22 novembre 2018

Appel à candidature

Une Assemblée Générale de Maurienne Seniors aura lieu le jeudi 22 novembre 2018 à St Julien Montdenis afin d'élire les 15 membres du Comité Directeur. Pour faire acte de candidature, faites parvenir votre demande à Roland Combaz 50 rue des Epicéas, 73500 Modane avant le 4 novembre 2018.

- Les candidat(e)s doivent être adhérents à la FFRS depuis plus d'un an à la date du 1 septembre 2018.

Modèle de Déclaration de Candidature :



Date d'adhésion à la FFRS n° de Licence

Je soussigné(e)

Né(e) le à

Demeurant
.....

Déclare :

- Être candidat(e) à un poste de membre du Comité Directeur de MAURIENNE SENIORS.

- Remplir toutes les conditions statutaires,

- Ne pas faire l'objet d'une quelconque incompatibilité ou interdiction m'empêchant d'accéder à cette fonction,

Fait à

Bon pour signature (mention manuscrite)

Le Signature



Pouvoir pour l'Assemblée Générale de MAURIENNE SENIORS du 22 novembre 2018

Je soussigné :

Nom **Prénom** **N° de licence**

Donne pouvoir à :

Nom **Prénom** **N° de licence**

Pour me représenter à l'Assemblée Générale de MAURIENNE SENIORS du jeudi 22 novembre 2018 et de se prononcer en mon nom pour les votes et décisions qu'il sera convenu de prendre lors de cette Assemblée Générale.

Bon pour pouvoir

Le représentant